

LES ECHOS

La Bourse d'Alger et Euronext Paris ont signé un protocole d'accord

25/03 /2014

La Bourse d'Alger et Euronext Paris ont annoncé la signature d'un protocole d'accord pour accroître la coopération entre leurs marchés, selon un communiqué transmis mardi à l'AFP. Selon ce "Memorandum of Understanding", Euronext Paris et la Société de la Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) "coopéreront afin de développer l'écosystème boursier sur leurs marchés respectifs et faciliter ainsi le financement des entreprises, et notamment des PME-ETI, par la Bourse".

"Nous nous félicitons de cette coopération avec SGBV qui nous permettra de capitaliser sur nos expertises pour accompagner la Bourse d'Alger dans la promotion du recours au marché financier comme source de financement pour les entreprises", a déclaré Anthony Attia, Pdg d'Euronext Paris, cité dans ce texte communiqué par l'ambassade de France en Algérie.

Yazid Benmouhoub, directeur Général de la SGVB, a estimé que "le rapprochement entre (les) deux places à travers la signature de cet accord historique pour la Bourse d'Alger participera sans aucun doute à atteindre les objectifs fixés".

Le 6 novembre 2013, la commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) et l'organisation Paris Europlace avaient signé un protocole d'accord de coopération afin de renforcer les relations des deux places financières et développer le marché financier algérien.

La Bourse d'Alger compte seulement quatre titres cotés, El Aurassi (hotellerie), Saidal (industrie pharmaceutique), Alliance Assurance et NCA Rouiba (jus de fruits) pour une capitalisation boursière qui n'a pas dépassé les 170 M de dollars en 2012.